

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE  
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

**PROJET DE BUDGET  
1996**

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **I. - BILAN DES REALISATION DES CELLULES ET SERVICES ADMINISTRATIFS**

**I.1. Cellule Femme**

**I.2. Cellule Enfant**

**I.3. Cellule Famille**

**I.4. Service du Développement Communautaire**

**I.5. Centre National de Documentation et d'Information pour la Femme**

**I.6. Bureau de Coordination Technique des Projets et Programmes.**

### **II. - OBJECTIFS, REALISATION ET IMPACT DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

#### **II.1. - Tutelle hiérarchique**

**II.1.1. PDRH**

**II.1.2. PAGPF/BAD**

**II.1.3. PATTGFR**

**II.1.4. PAEA**

**II.1.5. Projet TENDOUC**

#### **II.2. - Tutelles Technique**

**II.2.1. Projet Réseau Afrique 2000**

**II.2.2. PAONG**

**II.2.3. Projet Unités Agro-Pastorales.**

## **CONCLUSION.**

## INTRODUCTION

La création le 8 Avril 1991 du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Ministère à missions étendues, et le renforcement des mécanismes nationaux chargés de la protection et de la promotion socio-économique de la Femme, de l'Enfant et de la Famille témoignent, si besoin en était, de la volonté du Chef de l'État d'asseoir dans notre pays les conditions d'un développement endogène et durable pour le mieux-être des segments de nos populations les plus touchées par les effets drastiques des politiques d'ajustement structurel notamment en cette période de post-dévaluation du franc CFA. Cette volonté politique réaffirmée trouvait déjà son fondement dans les grands axes stratégiques définis par l'Étude Prospective Sénégal 2015 et sa traduction en termes de Domaines d'actions prioritaires indiqués dans le VIII<sup>ème</sup> Plan d'orientation pour le Développement Économique et Social (1989-1995) et qui se résument en ceci :

- Élever durablement la productivité globale de la Nation ;
- Engendrer une dynamique de responsabilité et de solidarité ;
- Adapter le système éducatif, renforcer les aptitudes au développement et réhabiliter la communication sociale.
- Maîtriser l'essor urbain, sécuriser et réhabiliter l'économie rurale
- Consolider l'économie nationale, tirer partie des espaces de co-développement internationaux et jeter les bases d'une intégration économique régionale.

A la lumière de cet éclairage stratégique, le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, dans un souci de réalisme, a mis en place un dispositif opérationnel d'appui et de promotion économique et social des populations bénéficiaires, fondé sur une démarche participative, globale et intégrée.

Cette orientation qui converge parfaitement avec la dynamique de régionalisation en cours élargit et développe toutes les possibilités pouvant s'offrir aux populations dans la satisfaction de leurs exigences essentielles, leur mieux-être, la sauvegarde de leurs valeurs culturelles et la revalorisation de leur statut social. car il s'agit, au delà de restaurer et de légitimer leur initiatives, de développer leurs capacités productives d'agents économiques responsables.

Cette démarche est aussi en adéquation avec les principes directeurs de nos partenaires du développement en vue de l'atteinte de notre objectif commun : assurer le bien-être des populations et singulièrement des populations déshéritées.

Pour ce faire, le dispositif opérationnel d'appui et de promotion économique de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est axé sur les composantes suivantes :

- l'allègement des travaux domestiques à travers la mise en place d'équipements et de technologies appropriées et aptes à leur permettre de valoriser leur temps de travail au profit d'activités génératrices de revenus et de loisirs ;



- le développement de programmes d'information, d'éducation et de communication (IEC) notamment dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, de l'hygiène, de l'assainissement et de l'environnement ;

la promotion de la formation et de l'alphabétisation fonctionnelle des femmes afin d'élever davantage leur niveau de conscience, d'élargir leur "visibilité" et d'accroître leur responsabilité d'agents économiques par le renforcement de leurs capacités d'initiatives, d'analyse et de gestion ;

- l'accès des femmes au crédit et aux intrants en vue de leur permettre de réaliser efficacement des actions productives ;

- l'accès des femmes aux infrastructures hydrauliques et à l'eau potable conformément aux normes de l'OMS (35 l/H/J) et à l'assainissement ;

- l'amélioration du cadre de vie des populations par la réalisation d'équipements collectifs (cases-foyers, garderies d'enfants, marchés couverts, centres ou cases de santé etc...).

Le bilan que je vous présente donne le panorama exact de nos réalisations et une idée de leur impact dans les différentes régions du pays.

## I - BILAN DES RÉALISATIONS DES CELLULES ET SERVICES ADMINISTRATIFS.

### I.1. Cellule Femme

Les activités de cette structure sont essentiellement orientées vers la promotion de la participation de la femme au processus de développement.

Dans ce cadre et au cours de l'exercice 1994-95, des activités assez diversifiées ont été réalisées dont voici les plus significatives :

#### **a) - Organisation des événements spéciaux que sont :**

\* la célébration du 8 Mars, Journée Internationale de la Femme

\* l'organisation, en rapport avec le comité national et les fédérations des groupements de promotion féminine et associations de femmes, de la Quinzaine Nationale de la Femme.

\* La préparation et l'organisation de la Vème Conférence Régionale des Femmes de Dakar préparatoire de Beijing 1995.

\* La préparation et la participation à la Conférence Mondiale sur les Femmes Beijing 1995.

\* Le suivi des plans d'action de Dakar et de Beijing.

b) La promotion du "**consommer sénégalais**" afin de valoriser nos productions locales et de changer les habitudes de consommer des ménages tournés vers des produits importés et la formation des groupements de promotion féminine qui sont au nombre de trois mille sept cents vingt cinq (3 725) avec près de quatre cents mille (400 000) femmes.

c) La formation du personnel d'encadrement de ces groupements et des femmes Chefs d'Entreprise.

La cellule encadre et appuie également les groupements de promotion féminine pour les amener à participer activement à divers programmes de développement :

- Le programme Élargi de vaccination
- La lutte contre la désertification et la déforestation
- La lutte contre les maladies diarrhéiques et le ver de Guinée
- La scolarisation des jeunes filles
- L'alphabétisation fonctionnelle, etc...

En plus des efforts entrepris pour l'accès des groupements au crédit, l'appui en intrants a permis de leur faire bénéficier de semences auprès des services concernés. D'autres initiatives, notamment le développement de l'entrepreneuriat féminin, ont permis d'explorer d'autres créneaux capables de renforcer et de développer le programme Partenariat féminin.

Cette valorisation de l'apport des femmes dans le développement devra être appuyée par une bonne politique de marketing destinée à inciter et encourager les consommateurs sénégalais et ceux de la sous-région à accepter nos produits.

## **I.2. Cellule Enfance**

Ce service a en charge la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du plan national élaboré en 1991, après le Sommet Mondial de New York.

Dans ce cadre, un programme de coopération en faveur des enfants et des femmes, établi entre l'UNICEF et notre pays, a permis de réaliser des actions significatives :

- construction de cent (100) latrines à raison de cinq (5) par région et par daara afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans ces foyers éducatifs ;
- appui à la construction de bibliothèques pour enfants dans les dix (10) capitales régionales (60 millions) ;
- réalisation d'émissions et de spots publicitaires de sensibilisation autour de la convention sur les droits de l'enfant ;



- mobilisation sociale autour de cette même convention ;
- encadrement et appui aux garderies d'enfants ;
- mise sur pied et animation d'un parlement pour les enfants qui ont eu à siéger dans cette auguste assemblée avec la Co-présidence du Président de l'Assemblée Nationale ;
- organisation des événements spéciaux tels que la Semaine de l'Enfance, le Gala de l'Enfance, la Journée de l'Enfant Africain...

Toutes ces activités découlent du plan national d'action pour l'enfance dont le coût est évalué à 61 milliards de francs CFA et l'exécution étalée sur une période de 5 à 8 ans. C'est pourquoi, l'opération rachat de la dette initiée par le gouvernement en collaboration avec l'UNICEF devrait être soutenu et appuyé par la coopération multilatérale et bilatérale.

Je saisis cette occasion pour saluer l'exemple du Comité national UNICEF des Pays-Bas et exhorter les autres à en faire autant.

Mais cet effort de nos partenaires extérieurs doit être nécessairement accompagné par la prévision, dans le programme triennal d'investissement public d'un montant équivalent au bénéfice du rachat. Environ deux cents millions ont été consacrés à des programmes enfance compte tenu des contributions exceptionnelles des partenaires au développement.

### I.3. Cellule Famille

En raison de la position centrale de la femme dans les familles, le Gouvernement a accordé au concept de famille productive un rang de priorité élevé en ciblant les femmes chefs de famille.

La mission de cette structure consiste aussi à veiller à la protection de la famille, cellule socio-éducative de base. A la lumière d'une politique nationale de la famille clairement définie, un plan d'action national a été élaboré et une stratégie reposant sur la famille productive mise en oeuvre pour combattre la pauvreté. Notre politique nationale en la matière s'appuie sur un certain nombre de principes de base :

- la promotion économique de la famille ;
- le renforcement du niveau socio-cultuel de la famille ;
- la protection de la famille.

#### Les acquis à ce niveau

1. Durant l'année 1995, le projet "Familles productives" a bénéficié du soutien :

- du fonds mobilisateur de la Coopération Française ;

- du fonds de contribution volontaire de Comité de Coordination de l'Année Internationale de la Femme ;

- du fonds provenant du Gala de l'Enfance.

Ces fonds sont destinés au financement de cent (100) familles en vue de les aider à mettre en oeuvre des micro-projets familiaux aptes à insérer les différents membres de la famille dans le tissu économique national.

## 2. Célébration du 15 Mai, Journée Internationale de la Famille.

Cette manifestation a été mise à profit pour l'organisation d'un panel autour du thème: **"la tolérance prend naissance dans la famille"** avec la participation de différentes sensibilités

3. Création du Réseau des ONG d'action en faveur de la famille (RODAF). Issu du forum des ONG sur la famille couronnant l'Année Internationale, ce réseau vise à fédérer toutes les actions de ses membres en vue de rendre plus visibles et plus pertinentes leurs interventions.

4. La cellule a aussi apporté son soutien :

- au projet de nutrition communautaire ;

- au comité national de lutte contre le SIDA

- et enregistré plus de cinq cent (500) demandes émanant de sénégalaises et sénégalais sollicitant soit un appui financier ou matériel, soit une intervention à l'occasion de conflits conjugaux ou des inscriptions scolaires.

Au courant de l'année 1996, il est prévu :

- de renforcer le mécanisme institutionnel et de parachever le plan d'action national pour la famille avec des données chiffrées ;

- de mettre sur pied le Comité National Consultatif de la Famille ;

- le comité de coordination et de suivi de l'Année Internationale poursuivra l'exécution des décisions et recommandations adoptées ;

De nouveaux projets contribuent au renforcement de notre action :

- . Projet **"Protection et Promotion de la Famille"** (PROFAM) dont l'objectif est d'encadrer de jeunes couples ayant plus de quatre (4) enfants.

- . Projet **"familles handicapées"** qui vise à contribuer à l'éradication de la mendicité des handicapés grâce au financement de projets productifs.



Enfin une série d'activités est prévue dans le cadre de séminaires sur :

- Violence intra-familiale ;
- Famille - Genre et Développement ;
- Famille et Pauvreté ;
- L'école des parents (éducation des adultes).

Comme vous le voyez, la mise en oeuvre de telles actions appelle la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières importantes.

#### **I.4 Service du Développement Communautaire**

Les missions du Service du Développement Communautaire s'articulent comme suit:

- Concevoir et mettre en oeuvre la politique de l'état en matière de développement communautaire s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie endogène globale destinée à amener les collectivités de base à prendre en charge, dans une dynamique participative, leur propre développement.

- Appuyer les initiatives de développement à la base afin d'assurer la promotion des petits projets productifs autour desquels s'organisent les populations ;

- Intégrer l'action multiforme développée à la base en vue d'une rationalisation des interventions communautaires et d'une rentabilisation des ressources locales disponibles grâce à des apports extérieurs.

La stratégie préconisée pour assurer la réussite de ces missions met l'accent sur l'information, l'animation et l'éducation communautaire dans le sens d'une plus grande mobilisation sociale et d'une meilleure responsabilisation des populations.

Les différentes structures techniques chargées de développer cette stratégie au sein du service du développement communautaire sont :

- Les bureaux chargés des études, de l'Animation Communautaire et de la coordination des activités des ONG et des organisations de base ;

- les services régionaux et départementaux chargés d'impulser, de coordonner et de superviser l'ensemble des activités de développement à la base dans le cadre de la mission générale du ministère.

Sur la base de ces missions, les réalisations du Service du Développement Communautaire se résument comme suit :



- l'étude et le suivi des projets exécutés par les 278 ONG agréés et qui interviennent sur l'ensemble du territoire dont 115 nationales et 163 internationales.

Les projets encadrés touchent des domaines aussi variés que l'agriculture, l'éducation, l'alphabétisation, la santé et la protection de l'environnement.

C'est ainsi que 29 milliards 600 millions ont été injectés en milieu rural pour la période 1992-1995 par soixante treize (73) ONG dans la cadre de quatre vingts six (86) programmes de développement régulièrement déclarés au service du développement communautaire, et qui ont fait projet de Lettre d'Exécution Technique.

Les principales sources de financement sont : L'USAID, le PNUD, L'UNICEF, la BOAD, la CEAO, la Mission française, l'Italie et le Koweït. Le Gouvernement a contribué à l'exécution de ces projets à travers le budget national d'équipement sous forme de contrepartie avec notamment l'exonération en TTC des équipements et matériels destinés aux programmes.

Ces réalisations en matière de développement communautaire, financées pour l'essentiel par l'aide internationale ont permis l'émergence d'un type nouveau de Partenariat instauré entre les collectivités de base plus organisées, l'État et les ONG.

Dans la perspective de la régionalisation, mon département envisage avec l'accord du Chef de l'État et du Premier Ministre de prendre de nouvelles initiatives destinées à renforcer ce cadre de Partenariat pour le mieux être des populations à la base.

### **1.5 - Centre National d'Information et de Documentation pour la Femme (CNDIF)**

Créé par décret depuis Juillet 1990, le Centre n'a pu jouer comme il se devait le rôle qu'on attend de lui, faute de budget.

Informier utilement le plus grand nombre de femmes et d'autres bénéficiaires et susciter chez eux des changements de comportement et des actions significatives suppose :

- . Des locaux accessibles et fonctionnels
- . Un équipement et une logistique appropriés pour la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion de l'information.

Or le centre ne bénéficie d'aucune ligne budgétaire et l'appui institutionnel de la Coopération Française est soumise à une conditionnalité, à savoir l'affectation de locaux au Centre.

En attendant de satisfaire cette conditionnalité, l'équipe du Centre, a entrepris des actions qui ont donné les résultats suivants :

- organisation de dix (10) sessions de formation pour cinq cent (500) femmes ;

- animation de cinquante (50) causeries dans les quartiers de la communauté urbaine;
- réalisation de mille huit cents cinquante quatre (1854) entretiens individuels et collectifs avec l'unité de consultation juridique et la communication documentaire ;
- la publication de mille (1 000) dépliants et six mille (6 000) bulletins d'information juridique.
- la publication d'un livre de cuisine et la diffusion de l'étude prospective "**Femme à l'horizon 2015**"
- la mise en route d'un réseau d'échanges avec les pays de la sous-région et la communauté internationale ;
- une série de reportages audio-visuels ;
- l'accueil de stagiaires provenant de l'EBAD mais aussi de la Guinée Équatoriale.

Pour l'exercice 1996, il est envisagé :

- de construire le Centre dans un domaine situé à Cambérène ;
- de rechercher et d'affecter une ligne de crédit au Centre pour son fonctionnement;
- de monter des antennes régionales auprès des services décentralisés du Ministère.

#### **I.6. Le Bureau de Coordination Technique des Projets et Programmes**

Le souci de cohérence, d'intégration et d'harmonisation des stratégies d'intervention des bailleurs de fonds et des projets, a amené le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à créer un Bureau de Coordination Technique.

Il s'agit d'éviter les duplications et chevauchements multiples des intervenants qui favorisent la dispersion des efforts et diminuent l'impact attendu des actions réalisées sur la situation des populations bénéficiaires.

Il permet en conséquence, d'avoir un suivi permanent des activités des projets et d'en rendre compte régulièrement à la Primature.

Au cours de l'année 1995, le Bureau de Coordination Technique a mené diverses activités dont notamment :

- l'élaboration de Documents d'orientation stratégique du département, de Programme-Cadre de développement humain, de Documents de projets de promotion socio-économique sur les femmes ;



- le suivi des activités de tous les projets et programmes de développement placés sous la tutelle du ministère ;

- la participation aux travaux préparatoires du Groupe Consultatif sur le Programme de Politique Économique et Financière à Moyen terme ainsi qu'aux réunions tripartites, missions de revue à mi-parcours et d'évaluation des Projets **Appui Technique et Technologique, PDRH, PAGPF/BAD, Alimentation en eau et assainissement, Développement de Tendouck** ;

- l'étude et la sélection de plus de 80 demandes de financements en faveur des organisations de base avec le Projet **Appui aux ONG** et le Projet **d'Appui aux Groupements féminins/BAD** ;

- le pilotage de la réflexion de la Commission administrative sur l'**Africanisation du Réseau Afrique 2000** .

- la contribution technique au processus de **REINGENIERIE** engagé par l'USAID dans le cadre du groupe de réflexion sur la **Participation et le Partenariat** ;

- l'examen et le suivi pour le compte du Cabinet de tous les documents stratégiques, des Plans de travail initiés par des projets des ministères ou des partenaires extérieurs ;

- l'appui technique à tous les événements nationaux et internationaux (**Quinzaine de la Femme, Sommet Mondial des Femmes de Beijing et Journées internationales**), organisés par les cellules, ainsi qu'à tous les séminaires-ateliers, sessions de formation initiés en faveur des groupes-cibles du département.

Pour l'année 1996, le Bureau de Coordination Technique se propose non seulement de renforcer les axes d'intervention sus-indiqués, mais surtout de développer des procédures et mécanismes de coordination avec les projets et partenaires du ministère.

Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités de gestion, de planification et d'analyse du personnel par la tenue de Panels sur des thèmes majeurs liés au développement à la base et aux orientations stratégiques de nos partenaires de la Coopération Technique Internationale.

Il s'emploiera à contribuer étroitement au suivi des Plans d'action issus des dernières Conférences Internationales et faire accélérer le financement et l'exécution des Projets et Programmes de développement introduits auprès des bailleurs de fonds.

## **II. OBJECTIFS, RÉALISATIONS ET IMPACT DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

Le changement de parité du FCFA intervenu en 1994 a beaucoup contribué au ralentissement du rythme d'exécution des projets et programmes.

En effet, les marchés d'acquisition des biens et services qui avaient déjà fait l'objet d'appel d'offre avaient été repris et rééchelonnés. Cela a entraîné les retards dans l'exécution des activités que vous avez constatés çà et là.

Néanmoins, l'année 1995 a été un moment de sursaut collectif dans les différents projets à travers une redynamisation de leur charge de travail. Il reste cependant à déplorer le cas spécifique du PAGPF/BAD qui a fait l'objet de plusieurs suspensions en raison de non paiement des arriérés du gouvernement vis à vis de la BAD.

Toutefois, globalement, il convient de noter que les efforts combinés des différents projets ont contribué au déclenchement d'une dynamique de responsabilité et de solidarité qui a permis le bilan que je livre à votre appréciation, projet par projet.

### Tutelle hiérarchique

1. Projet de Développement des Ressources humaines dans sa composante "Amélioration du Statut de la Femme (Banque Mondiale)
2. Projet d'Appui aux groupements de promotion féminine (BAD/FND)
3. Projet d'Appui Technique et Technologique aux groupements de promotion féminine ruraux (UNIFEM/BIT)
4. Projet Alimentation en eau et Assainissement.
5. Projet de Développement Communautaire de TENDOUCK

### Tutelle technique (Voir ANNEXE #)

1. Projet Réseau Afrique 2000 (PNUD)
  2. Projet d'Appui aux ONG (USAID)
  3. Programme Unités agro-pastorales (ITALIE)
- Les projets ci-après ne sont pas exécutés directement par l'URFC. Ils ont placé sous sa tutelle en raison de la spécificité de leurs cibles et domaines d'intervention.*

## II.1. Tutelle hiérarchique

### II.1.1. Projet de Développement des Ressources humaines (Composante Statut de la femme)

#### Objectifs

- favoriser la promotion des femmes par l'amélioration de leurs conditions de vie socio-économique ;
- former les femmes des groupements grâce à une alphabétisation fonctionnelle ;



- initier des femmes membres des 225 groupements bénéficiaires et les membres des 30 comités de santé, de nutrition et planning familial ;

- contribuer à l'allégement des travaux féminins par la mise en place de 225 équipements de transformation de produits agricoles, d'équipements hydrauliques et de pièces détachées ;

- améliorer des connaissances pratiques des femmes dans les domaines de la planification familiale, de l'hygiène, de la législation, de l'économie domestique ;

- développer des liens privilégiés d'information, de formation, d'échanges et d'activités des femmes par la réalisation de 30 cases-foyers.

**Zone d'intervention : Région de Ziguinchor, Saint-Louis, Louga, Fatick et Kaolack**

**Réalisations au 31 Décembre 1995**

**\* En alphabétisation fonctionnelle**

222 Centres d'alphabétisation sont ouverts

47 agents d'encadrement formés

429 alphabétisatrices formées

09 pompes éoliennes réceptionnées et installées

07 pompes électriques réceptionnées et installées

700 latrines réalisées

88 maçons villageois formés à la réalisation de latrines

08 responsables de l'entretien des pompes éoliennes formées

12 conducteurs de forages équipés de pompes électriques formés

30 comités de gestion formés à la tenue de documents de gestion et en recouvrement de la taxe de l'eau.

**\* En technologies appropriées**

222 Groupements bénéficiaires sont identifiés

05 Artisans locaux formés

221 Abris construits par les femmes

139 Equipements mis en place (127 moulins, 10 batteuses à mil, deux broyeurs à pâte d'arachide).

**\* En matière d'extension des cases-foyers**

Sélection de 32 sites pour 30 constructions et réhabilitations.

Le dossier d'appel d'offre est élaboré et publié.

**\* En matière d'IEC**

- 50 Agents d'encadrement formés
- 442 Auxiliaires identifiés
- Un programme de communication multimédia défini.

### **Perspectives pour 1996**

#### **Alphabétisation :**

- Recyclage agents d'encadrement et alphabétisatrices
- Formation des membres de groupements
- Préparation de la phase post-alphabétisation.

#### **Technologies appropriées**

- Mise en place de décortiqueuses et batteuses à riz
- Acquisition charrettes, cheveux, matériel de maraîchage et halieutique
- Acquisition équipement de surface des puits
- Réalisation de puits
- Démarrage de l'exploitation des équipements mis en place.

#### **Extension du réseau cases-foyers**

- Démarrage et achèvement des chantiers de construction
- Mise en place équipement et mobilier
- Elaboration et exécution des projets productifs d'accompagnement.

#### **En Information, Education, Communication (IEC)**

- Formation des auxiliaires en IEC
- Dissémination enquête CAP
- Réalisation des activités d'IEC.

### **Perspectives pour 1996**

#### **Equipements :**

- 29 puits supplémentaires prévus
- 05 forages supplémentaires à réaliser
- 04 pompes électriques à installer dans quatre forages
- 02 éoliennes à installer
- 500 latrines supplémentaires à réaliser
- poursuite des activités de formation et d'animation au sein des comités de gestion de l'eau et des comités d'hygiène
- poursuite de la mise en place des systèmes de maintenance.

## **II.1.2 - Le Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine**



**. Objectifs :**

Ce projet vise les mêmes objectifs que le projet PDRH dont il est le jumeau et, couvre les régions de Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thies et Dakar.

Financé par la Banque Africaine de Développement et le Fonds Nordique de Développement, il comprend cinq composantes : alphabétisation, génération de revenus, IEC et unité pédagogique, garderies éducatives et sanitaires agro-alimentaire et hydraulique et cases-foyers.

**. Réalisation au 20 Octobre 1995**

**Au niveau de la composante Alphabétisation :**

- 227 Assistantes villageoises formées
- 500 Manuels confectionnés
- 150 sites identifiés pour abriter les centres d'alphabétisation.

**Au niveau de la composante Génération des Revenus :**

- 35 Agents relais formés en gestion de revenus
- 68 dossiers de demandes de prêts financés pour un montant de 100 millions répartis en 16 projets d'investissement, 42 fonds de roulement et 10 caisses de crédit.
- Étude pour identifier les secteurs porteurs auxquels pourraient s'insérer les groupements demandeurs de financement.

**Au niveau de la composante IEC et Unité Pédagogique :**

- Appui aux différentes composantes en amont et en aval de leurs activités
- Conception et réalisation de documents et matériel didactique : films, cassettes, audio, syllabaires.

**Au niveau de la composante Garderies Éducatives et Sanitaires :**

- 87 Auxiliaires de garderies formées
- Sélection d'un maître d'ouvrage pour réaliser le volet Génie-Civil : 33 garderies sont à réhabiliter et 27 autres jumelées avec les cases-foyers font en tout 60 garderies.

**Au niveau de la composante Agro-Alimentaire et Hydraulique**

- Identification des groupements bénéficiaires des 30 puits équipés de 50 pompes manuelles
- Implantation des ouvrages et fonçage des puits
- Importation de 50 pompes manuelles.

### **Au niveau de la composante cases-foyers**

- Démarrage des chantiers de construction pour les 50 cases-foyers
- Formation des femmes à la production de briques en sable-ciment ou géobéton
- Formation des femmes à la gestion des 24 unités de production de briques
- Formation de 19 Agents relais et 48 membres des comités de gestion.

#### **. Perspectives pour 1996**

- Poursuite et renforcement des opérations entamées en 1995
- Poursuite des sessions de formation et de recyclage
- Équipement des cases-foyers et des garderies éducatives et sanitaires
- Formation des membres dirigeants de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
- Acquisition de 50 moulins sur financement belge attendu.

### **II.1.3 - Le Projet d'Appui Technique et Technologique aux Groupements Féminins Ruraux**

#### **. Objectifs :**

Ce projet financé par l'UNIFEM et le Gouvernement du Sénégal est, dans sa phase expérimentale, logé dans la région de Thiès. Il a pour objectifs :

- Accroître et valoriser la disponibilité alimentaire
- Améliorer la qualité et l'éventail des produits
- Allonger la période de disponibilité des potentialités alimentaires du terroir
- Créer un cadre d'auto-développement pour les femmes.

#### **. Réalisation au 31 Décembre 1995**

- Mise en place de 4 Unités pilotes de transformation dont 2 pour le poisson et 2 pour les fruits et légumes
- Construction de 13 fours de fumage
- Installation de 60 bacs de salage
- Construction de 2 magasins de stockage et de 2 blocs sanitaires
- 150 femmes encadrées au niveau de 04 groupements
- 150 femmes formées en techniques de transformation (poissons, fruits et légumes)
- Session de formation en technique de production et en gestion des ressources financières
- Mise en oeuvre d'un système de suivi-évaluation opérationnel et rapproché
- Installation de kiosques de vente favorisant le bon écoulement des produits.

#### **. Perspectives pour 1996**

Une phase subséquente de 02 ans pour la consolidation des acquis en vue de l'extension de l'expériences à d'autre groupements demandeurs déjà intéressés et identifiés.



## **II.1.4 - Projet Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural**

### **. Objectifs**

Résultant d'un accord de projet signé le 24 Avril 1992, ce projet a démarré ses activités en 1993. Il complète l'effort fourni auprès des groupement féminins ayant déjà bénéficié de l'appui, de l'assistance et de l'encadrement du projet : "**Promotion Économique des Groupements Féminins**". Il vise les objectifs ci-après :

- Améliorer la gestion des ressources en eau et fourni à la population la quantité journalière recommandée par OMS (35 L/H/J).
- Assurer l'approvisionnement en eau potable des villages où il existe déjà un groupement féminin constitué.
- Mettre en place un système d'assainissement approprié afin d'améliorer la santé et le cadre de vie des populations bénéficiaires
- Favoriser la participation des populations dans la réalisation des aménagements nécessaires et à la gestion des ouvrages et installation.

Ces objectifs se traduisent dans deux composantes au sein du projet :

- Un composante Alimentation en Eau avec exhaure mécanisée ou motorisée
- Une composante Assainissement et Éducation sanitaire destinée à la maîtrise de la gestion de l'environnement.

### **. Réalisation au 31 Décembre 1995**

- 30 Puits neufs terminés, réceptionnés et équipés de pompes manuelles,
- 12 Chateaux d'eau terminés avec 50 bornes fontaines, 12 abreuvoirs et 40 km de canalisation
- 10 Forages réalisés dont 5 neufs et 5 réhabilités.

## **II.1.5. Projet de Développement de Tendouck**

### **Objectifs**

Ce projet mis en oeuvre depuis 1988 visait à promouvoir le développement intégré de la Communauté rurale de Tendouck.

### **Réalisations et impacts**

Il a permis entre autres actions de créer :

- . Cinq fermes intégrées de 10 ha chacun
- . Sept digues anti-sel artisanales
- . Des infrastructures collectives au niveau des villages (Foyers des jeunes)
- . Une piste de production de 22 km
- . Trente puits à pompes manuelles.

En raison des événements douloureux survenus dans la zone d'intervention, une phase de consolidation a été obtenue et grâce à la disponibilité du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, il a été procédé au renforcement des équipements et matériels des Foyers des Jeunes et aux Jardins maraîchers.

**Perspectives pour 1996** : achèvement du volet hydraulique avec le soutien de la BOAD ainsi que des appuis destinés aux femmes et aux jeunes.

*Conclusion*

ANNEXE I.2

## II.2. Projets sous tutelle technique

### II.2.1. Projet Réseau Afrique 2000

#### Objectifs

Les objectifs principaux du Réseau Afrique 2000 se résument comme suit :

- aider les populations africaines de la base à mieux prendre en charge leur cadre de vie ;
- assister les ONG et leurs partenaires à participer à l'implantation en Afrique d'un développement plus durable et plus humain.

#### Réalisations et impacts

L'approche du Réseau consiste à impliquer les populations dans l'exécution du programme par la sensibilisation, l'information et la formation sur les problèmes de l'environnement mais également à réaliser des activités productives génératrices de revenus.

Le Réseau a ainsi permis la mise en place de mécanismes aptes à faciliter la durabilité des projets. Parmi ces mécanismes, on peut retenir :

- le Fonds d'Appui à l'environnement rural (FAER)
- le Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement rural
- le Réseau de Formateurs et de Chercheurs en Environnement rural.

Aujourd'hui, le Réseau a financé 36 projets touchant plus de 100 villages pour une enveloppe de **337.700.920 FCFA** (avant la dévaluation)



## **II.2.2. Projet d'Appui aux ONG**

### **Objectifs**

- soutenir les activités de développement viables et durables initiées par les bénéficiaires et orientées vers les domaines d'intervention clés du projet et qui produisent un impact réel et positif sur leurs conditions de vie et d'existence (femmes et enfants notamment)

- aider les groupements communautaires et les associations locales à élaborer et soutenir des activités de développement viables en renforçant leurs capacités techniques et de gestion ;

- renforcer et améliorer la capacité technique, organisationnelle et institutionnelle des ONG, Associations de développement pour faciliter leur appui aux groupements communautaires locaux.

### **Réalisations et impacts**

- 20 projets approuvés pour un montant de **6.430.000 dollars**

Ces projets sont exécutés par :

- 3 ONG américaines
- 15 ONG sénégalaises
- 1 ONG étrangère

Ils concernent les domaines comme l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, la santé, l'alphabétisation, la formation, l'hydraulique, l'élevage et le crédit.

- 98 ONG ont été formées sur des thèmes comme : la méthode accélérée de Recherche participative, le diagnostic institutionnel participatif, la certification financière, la conception, la gestion et le suivi des projets

- 220 participants ont bénéficié de cette formation

-350 groupements villageois ont été assistés et ont pu améliorer leurs revenus monétaires et leurs capacités d'organisation.

La reformulation du projet en cours devra permettre de couvrir beaucoup plus de groupements par l'accroissement des projets.

## **II.2.3. Programme Unités Agro-pastorales**

### **. Objectifs**

Fruit de la coopération sénégallo-italienne, ce programme a pour objectifs :

- mettre en place des infrastructures (forages, canalisation) pour la maîtrise et la mobilisation de l'eau ;
- réaliser des aménagements nécessaires à la création de périmètres irrigués
- améliorer les conditions de vie des populations concernées.

Le programme, localisé dans les régions de Diourbel et Thiès, couvre six (6) sites des départements de Diourbel, Bambey et Thiès.

#### **. Réalisations et impacts**

- 2 centres artisanaux
- 2 centres sociaux
- 2 centres vétérinaires
- 1 étable
- 2 périmètres irrigués
- 9 bassins de 30 M3 et 52 robinets
- 2 étables
- 1 éolienne
- 1 abreuvoir
- 4 bornes fontaines pour l'alimentation en eau des populations
- 1 parc de vaccination

Un réajustement du programme est déjà financé pour permettre de prendre en compte les besoins complémentaires exprimés par les populations entièrement impliquées depuis la conception du programme.

#### **CONCLUSION**

L'exécution de ces projets obéit au souci de mon département de promouvoir un développement endogène durable et équilibré en faveur de l'ensemble des populations du Sénégal.

Les différentes stratégies de mise en oeuvre et la diversité de nos partenaires, répondent aux préoccupations de l'approche programme que nous avons privilégiée lorsqu'il s'est agi de promouvoir les populations déshéritées.

Le lancement d'un vaste programme de promotion économique de familles productives, l'intérêt accordé à l'assistance technique à l'entrepreneuriat féminin rural et urbain, comme la création d'un Bureau de Coordination Technique des projets et programmes et d'un Centre National d'information et de documentation sur la femme, s'inscrivent dans une dynamique prospective au regard des tendances actuelles et du contexte socio-économique mondial.

Afin d'harmoniser les stratégies d'intervention et maximaliser les ressources et moyens en vue d'un meilleur impact sur les bénéficiaires, j'ai soumis aux autorités compétentes un Projet de **Restructuration du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille** dans le sens de mieux lui faire jouer son véritable rôle d'impulseur et de



catalyseur du chantier de l'espoir que décrit le Chef de l'État dans son "**Contrat pour Demain**".

Je compte sur votre soutien actif pour l'atteinte totale de nos objectifs. La tenue subséquente des sommets mondiaux du Caire sur la Population et le Développement de Copenhague sur le développement social et de Beijing sur les Femmes, sans oublier New-York sur les Enfants, offrent à mon département des opportunités et des possibilités réelles de formulation et de mise en oeuvre de nouveaux projets et programmes en appoint aux efforts remarquables de l'État dans sa lutte pour améliorer le statut socio-économique des femmes et des familles.

C'est le sens qu'il faut donner au contenu concret des plans d'action issus de ces rencontres internationales.

Les résultats encourageants de nos relations avec le Groupe Consultatif des Bailleurs ouvrent également de nouveaux créneaux porteurs.

Mon département reste à la disposition des illustres représentants du Peuple que vous êtes pour vous tenir régulièrement informés de l'état des lieux mais aussi et surtout pour bénéficier de votre appui, de votre soutien et de vos conseils.